

# BONNE RENTRÉE À TOUS !

Encore une rentrée morose et un peu amère, alors que les fonctionnaires restent présentés comme les privilégiés et que nos conditions de travail se dégradent toujours un peu plus.

## 1 - LE BUDGET 2008 : 11 200 SUPPRESSIONS DE POSTES

« C'est un chiffre dérisoire, ce n'est que 0,8 % de la masse, c'est l'épaisseur du trait » a estimé le Ministre de l'Education nationale, Xavier DARCOS, alors qu'il était en visite de rentrée au collège Anne Frank de Roubaix. Bien entendu, nous ne pouvons pas partager ni même entendre cet avis provocateur mais qui semble en plus vouloir nous convaincre non seulement de l'inéluctable mais aussi et surtout de suppressions encore plus importantes dans les années à venir.

Ces suppressions de postes prévues signifient :

- moins de recrutements et de postes aux concours alors que certaines disciplines d'enseignement professionnel sont à la limite de la pérennité ;
- moins de moyens dans les établissements avec une nouvelle surcharge de travail avec dégradation des conditions de travail mais aussi et surtout nécessité pour les établissements de trouver des heures, ce qui implique des variations des capacités d'accueil et donc ouvertures et fermetures de sections en préparation.

Votre vigilance s'impose d'autant plus que les effectifs décroissent et que les moyens diminuent déjà dans l'objectif de la rentrée 2008.

Suppressions de postes : c'est toute la question de la mission et du rôle de l'école dans le cadre du maillage territorial et du maintien de lycée professionnel de proximité.

Nous reviendrons bien sûr sur cette nouvelle saignée et nous restons persuadés que nous ne pouvons et ne devons pas laisser faire. Tous les personnels doivent bien mesurer que c'est de leur responsabilité et de leur mobilisation que dépend notre avenir.

### SOMMAIRE

- 1 - Le budget 2008 :  
11200 suppressions de postes
- 2 - L'actualité
- 3 - Infos brèves

### ANNEXES

- Communiqués de presse :
- \* Congrès mondial de l'I.E.
- \* Et nous, Monsieur le Président
- \* Le SNETAA reçu au ministère de la Fonction publique

## 2 - L'ACTUALITE

1 - Nous avons attiré votre attention dans l'AP de rentrée sur les nouveautés structurelles dans nos établissements, notamment la mise en œuvre du Conseil pédagogique.

Encore une fois, attention à ce que nous laissons faire.

2 - Le Président de la République qui s'empare de tous les dossiers, donc ceux de l'Education nationale et de l'Ecole, a décidé de s'adresser directement aux enseignants. Cette lettre aux éducateurs parviendra le 12 septembre à chaque enseignant à son adresse personnelle pour un coût de 500 000 euros. Nous considérons que comme fonctionnaire, nous avons une adresse administrative et que notre adresse privée est pour notre courrier et pas forcément pour ce que l'on pourrait considérer comme de la propagande électorale. Cette lettre s'adresse aux éducateurs. Nous persistons à penser que nous sommes cependant et avant tout des enseignants, ce qui n'est pas tout à fait la même chose qu'un "éducateur". Nous aurons l'occasion de revenir sur le fond de ce courrier puisqu'il y a maintenant l'ouverture des grands chantiers sur l'évolution du métier. Compte tenu de l'environnement global des suppressions de postes et du plan de « rigueur » de la fonction publique prévu et avoué par la Ministre de l'économie, Mme Lagarde, nous demeurons totalement dubitatifs sur les déclarations de revalorisation de nos conditions de travail et de nos traitements ce que nous revendiquons depuis des mois.

3 - Nous persistons à demander une revalorisation de nos salaires suite à la perte de notre pouvoir d'achat ces dernières années mais aussi de véritables augmentations de salaires.

Ainsi, nous voulons bien gagner plus mais nous ne sommes pas toujours en potentialité de travailler plus compte tenu de notre charge de travail. Ainsi, le travailler plus pour gagner plus sarkozien signifie simplement qu'il entend que les personnels acceptent des heures supplémentaires. C'est bien le piège des heures supplémentaires qui est tendu car au-delà d'une certaine satisfaction immédiate pour ceux qui les acceptent, cette mécanique de l'augmentation des heures supplémentaires permet justement la suppression des postes.

4 - Le SNETAA a été reçu le 30 août au Ministère de l'Education nationale par le Conseiller à l'Enseignement professionnel, M. Huart.

Le SNETAA voulait évoquer en urgence et à la veille de la rentrée la situation de l'enseignement professionnel en SEGPA et les difficultés rencontrées pour cet enseignement à la suite de la circulaire du 29 août 2006. Le Conseiller nous a dit comprendre nos inquiétudes et vouloir s'intéresser aux dossiers avec la promesse d'une mission de l'Inspection générale, voire d'un groupe de travail sur les pratiques à mettre en œuvre dans le secteur. Ces éléments, même s'ils nous semblent intéressants, ne nous apparaissent pas comme une réponse à la hauteur à la fois des difficultés rencontrées par les collègues et à celles de la question maintenant ouverte du devenir de cette structure.

**C'est pourquoi le SNETAA maintient son préavis de grève dans les SEGPA pour le 27 septembre.**

5 - A la mi-septembre, le Comité Pochard va s'interroger sur l'évolution de la condition enseignante. Les organisations syndicales doivent être consultées pour permettre l'élaboration d'un document diagnostic-constat intitulé Livre Vert qui sera suivi au printemps d'un Livre Blanc : document comprenant les propositions du gouvernement. Ce Comité mènera ses travaux autour des 4 thèmes :

- organisation de l'enseignement, évolution du métier
- spécificité du métier, mobilité
- entrée dans le métier
- reconnaissance de la fonction enseignante, dialogue social.

Le SNETAA vous tiendra au courant de la réflexion, des enjeux et de l'avancée des travaux puisqu'il y sera associé.

6 - La rencontre au Cabinet le 30 août a aussi permis de connaître un peu plus sur ce qu'il y avait derrière les propos de M. DARCOS qui fin juillet évoquait la mise en œuvre d'un plan volontariste de revalorisation et de rénovation de l'enseignement professionnel. Effectivement, il a été fait allusion à une reprise de la labellisation des établissements en lycées des métiers, de l'augmentation du nombre de Bac Pro en 3 ans, de la rationalisation de l'offre de diplôme liée à leur insertion professionnelle.

Ces différents éléments ne peuvent d'ores et déjà rencontrer l'adhésion du SNETAA. Ils confirment au contraire la politique déjà amorcée de renforcement de l'autonomie des établissements avec le développement de la mixité des publics. L'affaire est bien entendu à suivre.

7 - Le SNETAA a été reçu le 5 septembre par le Directeur de Cabinet du Secrétaire d'Etat à la Fonction Publique. C'était l'occasion de dénoncer les suppressions de postes prévues pour la rentrée 2008 en expliquant que l'enseignement professionnel perdait proportionnellement moins d'élèves mais qu'il payait toujours plus.

Cela pose effectivement la question du devenir de certaines disciplines qui manquent de recrutements. Il a été question de la rémunération des fonctionnaires, de celle des enseignants en particulier, et de notre demande de revalorisation et d'augmentation salariale.

Nous ne pouvons pas nous contenter de ce qui nous a été évoqué : augmenter la rémunération du mérite.

Le SNETAA a souhaité plus d'informations sur les projets de fusion des corps. A ce sujet, rien de déterminant ne semble décidé.

### **3 - INFOS BREVES**

#### **RETRAITE**

De nombreux collègues vont faire valoir leur droit à la retraite ou sont à quelques années de ce moment. Il est fondamental que vous soyez très vigilants sur la préparation de votre retraite et donc sur la perspective du calcul de votre pension. Le SNETAA peut non seulement vous renseigner, mais vous y aider.

Le sujet des retraites est brûlant car l'année 2008 devrait déboucher sur de nouvelles modifications et il y a fort à parier que cela se traduira par l'éternelle mécanique : augmentation des cotisations, augmentation du nombre de trimestres exigés.

Il est donc évident que ce ne sont pas forcément les mêmes hypothèses de départ prévisibles pour beaucoup d'entre vous car il ne faut pas oublier cet élément injuste qu'est la décote.

Alors, n'hésitez pas : contactez le SNETAA et demandez Muriel Wendling.

#### **MOUVEMENT EN NOUVELLE-CALEDONIE ET WALLIS - FUTUNA**

Les affectations auront lieu fin septembre.

Pour plus d'informations, et pour le suivi de votre dossier, contactez le secteur hors de France : Nicolas TOURNIER, [hdf@snetaa.fr](mailto:hdf@snetaa.fr) — 06 12 21 67 72 ou 01 53 58 00 38

#### **CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT**

Commencez à préparer la liste SNETAA eil pour le Conseil d'administration de l'établissement. Il est important d'être présent pour ne pas laisser prendre des décisions que nous ne souhaiterions pas voir exister.

De même des listes SNETAA eil seront présentées dans les IUFM.

### **CONTRACTUEL(LE)S : AVEC LE SNETAA eil**

Les collègues contractuel(le)s peuvent s'adresser au SNETAA qui peut les aider efficacement pour tous les problèmes de carrière et des informations sur le quotidien.

Il est important d'être informé(e) et aidé(e) : le SNETAA eil est à votre disposition, n'hésitez pas à le contacter.

### **ABROGATION DES DECRETS DE ROBIEN**

L'action syndicale au cours de l'année scolaire 2006/2007 a été efficace : le SNETAA eil y a particulièrement participé.

Au Journal Officiel du 1<sup>er</sup> septembre a été publié le Décret 2007-1295 du 31 qui abroge les décrets De Robien concernant les certifiés, les PLP, les agrégés, les PEPS.

Ce sont les décrets statutaires antérieurs, pour chaque corps, qui s'appliquent.

N'hésitez pas à joindre le SNETAA en cas de difficulté rencontrée.

Par ailleurs, le SNETAA sera particulièrement vigilant sur les débats qui vont s'ouvrir au sujet du métier d'enseignant.

### **VALIDATION DES SERVICES DE NON TITULAIRES POUR LA RETRAITE**

Nous tenons à rappeler que depuis 2004 cette validation doit s'effectuer l'année de titularisation ou au plus tard l'année suivante ; sinon, il sera trop tard et la procédure sera refusée.

Pour les titulaires d'avant 2004, c'est avant 2008 que cette validation doit être effectuée : il y a urgence à ne pas laisser passer la date.

### **AMIANTE : DE L'OBSERVATION A L'ACTION**

Depuis des décennies, le SNETAA a en permanence agi en faveur de l'hygiène, de la prévention, de la sécurité et de l'amélioration des conditions de travail.

Sur le dossier « Amiante », en particulier, le SNETAA a conduit un combat constant et ferme.

L'amiante est désormais un produit interdit. Mais les conséquences de l'utilisation de l'amiante n'ont toujours pas été traitées comme il se doit, en particulier dans l'Education nationale.

Le SNETAA ne peut qu'apprécier que le Comité Central d'hygiène et de sécurité du Ministère de l'Education nationale favorise un « plan d'action amiante » contre les risques liés à l'amiante.

Le SNETAA invite les collègues à participer activement à l'enquête amiante dans leur établissement et surtout faire établir le répertoire des personnels susceptibles d'avoir été exposés aux poussières d'amiante afin de faire assurer le suivi médical adapté.

**CONCOURS DE RECRUTEMENT 2008 – BO 5 du 26/07/2007****Dates d'inscription :**

Jeudi 13/09/2007 12h au Mardi 23/10/2007 12h

**Confirmation de l'inscription :**

Mardi 30/10/2007 12h au Mardi 13/11/2007 avant 17h heures de Paris

**Adresses internet :** <http://www.education.gouv.fr/siac>

**Professeurs des écoles : siac 1**

**Enseignants second degré : siac 2**

**Administratifs, social, santé : siac 3**

**Encadrement : siac 4**

**Calendrier des épreuves :**

Personnels de direction : épreuve écrite : mardi 15 janvier 2008

Professeurs des écoles :

**Admissibilité :** 1<sup>er</sup> concours internes : mercredi 12 mars 2008  
Autres concours : mardi 29 et mercredi 30 avril  
CP au second concours : dates rectorales

CPE externe : Mardi 12 et Mercredi 13 février 2008

COP externe : Jeudi 14 et Vendredi 15 février 2008

CP PLP externe : Mardi 19 février 2008

CAPEPS externe : Jeudi 7 février et Vendredi 8 février 2008

CAPET externe : Jeudi 14 février et Vendredi 15 février 2008

CAPLP externe : Mardi 19 février et Mercredi 20 février 2008  
(Math. Sciences physiques :  
Jeudi 7 février et Vendredi 8 février 2008)

CAPES externe : du Mardi 4 mars au Mercredi 19 mars selon les options.

Agrégation : du Mardi 1<sup>er</sup> avril au Jeudi 17 avril selon les options.

Personnels administratifs sociaux et de santé :

Jeudi 17 janvier et Vendredi 18 janvier 2008

## **Communiqué de Presse**

### **Congrès mondial de l'IE : Essai transformé pour l'enseignement professionnel par le SNETAA**

Le congrès de l'IE s'est tenu à Berlin fin juillet 2007.

Le SNETAA membre fondateur de cette organisation y a participé activement.

Ce congrès présentait un aspect fondamental pour l'ensemble des enseignants du monde, avec une meilleure connaissance des problèmes de chacun, mais surtout avec une volonté de construire ensemble des revendications communes.

Ce congrès a été fructueux dans tous les échanges, notamment avec le vote de ses nombreuses résolutions. L'une d'entre elle revêtait une importance particulière puisque le SNETAA présentait une motion de défense et de valorisation de l'enseignement professionnel. Cette motion avait d'ailleurs été élaborée et présentée conjointement avec un autre syndicat européen : le BLBS d'Allemagne. C'était une première au sein de l'IE que de s'intéresser à l'enseignement professionnel au niveau du secondaire.

Cela a donc permis d'attirer l'attention de l'IE et de l'ensemble de ses membres sur les problèmes de l'enseignement professionnel.

Ce texte a d'ailleurs permis des contacts et des débats avec d'autres pays, et des syndicats d'Australie, la FNEEQ du Québec et le NEA des Etats-Unis qui l'ont amélioré et soutenu.

Cette motion a rencontré un grand intérêt puisqu'elle a été votée à l'unanimité, conduisant ainsi l'IE à prendre date pour s'intéresser à l'enseignement professionnel.

Le SNETAA est heureux et fier d'avoir pu par delà les frontières et en dépassant la particularité de chacun des systèmes éducatifs de faire prendre en compte l'intérêt des jeunes afin qu'aucun ne quitte le système scolaire sans qualification et sans diplôme pour contribuer à leur insertion professionnelle.

Le SNETAA continue ainsi ses combats pour faire entendre la voix de l'enseignement professionnel.

**Contact :**

**Christian LAGE Secrétaire Général (01.53.58.00.30)**  
**Marjorie ALEXANDRE Responsable Internationale**  
**(marjorie.alexandre@wanadoo.fr)**

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Et nous, Monsieur le Président !

Le Président de la République a choisi de s'adresser aux enseignants le 4 septembre, jour de la rentrée. Cet aspect solennel lié à la densité et à la qualité du contenu, montre, semble-t-il, tout son intérêt pour l'école. Toutefois, ses propos initient une volonté de refondation de l'école, mais il oublie tout un secteur : 730 000 élèves, 74 000 enseignants. En effet, l'Enseignement Professionnel n'est qu'incidemment évoqué par une allusion à l'opposition manuel/intellectuel et aux filières professionnelles d'excellence. C'est une vision qui méconnaît la réussite de l'ensemble du secteur et qui paraît confiner encore l'Enseignement professionnel dans une exception discriminante. Ce silence est d'autant plus perturbant après l'abandon de l'apprentissage junior alors que le problème des élèves en grande difficulté au collège demeure.

Pour autant, le Ministre, Xavier DARCOS, a annoncé fin juillet « un plan volontariste de valorisation et de rénovation de l'Enseignement Professionnel ». Le Premier Ministre, François FILLON, communique à son tour le 4 septembre sur ce thème.

Ainsi, l'Enseignement Professionnel est-il un enjeu gouvernemental ou un secteur moins noble qui ne relève pas de l'intérêt du Président ?

Tous ces éléments, liés à l'environnement de la rentrée avec son cortège de dégradation des conditions de travail des personnels nécessitent une véritable volonté politique de prise en compte de l'Enseignement Professionnel public et laïque.

De plus, cette rentrée pointe toujours les difficultés des SEGPA en collège. Ses personnels sont confrontés à la déprofessionnalisation de ces sections alors que c'est le seul vecteur pour l'insertion et la poursuite d'études pour des jeunes en grande difficulté. Les personnels sont déterminés à se mobiliser avec le SNETAA qui a déposé un préavis de grève le 27 septembre.

Au-delà des réflexions, des discours, il est des réponses immédiates à fournir pour l'avenir des jeunes et pour les personnels.

Le SNETAA a montré qu'il était prêt au débat. Il attend maintenant des actes concrets pour valoriser l'Enseignement Professionnel.

## **Communiqué de presse**

### **LE SNETAA REÇU AU MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE**

Les déclarations du Premier Ministre sur l'extension du service minimum lié aux transports terrestres, les annonces de suppressions, aujourd'hui à hauteur de 11 200 postes dans l'Education Nationale, le rapprochement des corps de fonctionnaires a fait réagir vigoureusement le SNETAA pendant l'été.

Le Secrétariat d'Etat de la Fonction Publique a reçu le SNETAA, ce mercredi 5 septembre, à Bercy.

Tous les points ont été évoqués dont la nécessaire revalorisation des salaires des fonctionnaires sans qu'elle ne s'entende par une prétendue augmentation du pouvoir d'achat par les heures supplémentaires. Si le Président de la République, dans sa lettre à tous les « éducateurs », reconnaît que la fonction des enseignants doit être revalorisée par « une augmentation du pouvoir d'achat », il doit comprendre que **les Professeurs attendent un rattrapage substantiel de la perte du pouvoir d'achat – estimé à une perte de 30% sur les 12 dernières années**. Ce rattrapage doit nécessairement passer par une augmentation du point d'indice. Tous les autres débats ne sont même pas un écran de fumée ; ils ne feront pas oublier aux professeurs qu'ils attendent de « gagner plus pour travailler autant ».

Si le Ministère de la Fonction Publique a été attentif à nos analyses et revendications, il s'est toutefois réfugié dans la mise en place de tables rondes annoncées par André SANTINI lors du dernier Conseil Supérieur de la Fonction Publique qui s'est tenu le 17 juillet.

**Le SNETAA attend des actes concrets pour que les fonctionnaires retrouvent la considération que la Nation leur doit !**